



## Formation accélérée à la gestion (FAG)

### DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat de connaissances de gestion de base

**Prix:** 285 euros

**Durée:** 16 semaines

**Pas de possibilité de stage**

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

### CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)

## Formations adultes

### Description

### Obtenez votre gestion et créez votre entreprise!

La formation accélérée à la gestion (FAG) permet à toute personne qui souhaite devenir indépendante ou créer son activité, d'obtenir rapidement le certificat de connaissances de gestion de base.

A Bruxelles et en Wallonie, ce certificat est obligatoire pour pouvoir exercer une activité commerciale ou artisanale, que ce soit à titre principal ou complémentaire.

La formation accélérée à la gestion est reconnue et homologuée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle vous permet d'acquérir rapidement, en **16 semaines**, les compétences en gestion de base. Une fois votre certificat en poche, vous pouvez vous enregistrer auprès de la banque carrefour des entreprises.

# Débouchés

**Au bout des 16 semaines de formation, vous pouvez choisir de :**

- Vous installer comme indépendant et créer votre propre entreprise
- Poursuivre une formation pour un métier

Si vous voulez être indépendant dans un métier protégé, vous devez avoir, en plus de la gestion, le diplôme du métier.

# Qualités

Vous devez avoir un esprit d'entreprendre et vouloir devenir indépendant.

# Détails sur la formation

## Horaire

- FAG - A : à partir du 19/09/22 - lundi, mardi et mercredi matin
- FAG - C : à partir du 20/09/22 - mardi, mercredi et vendredi soir
- FAG - B : à partir du 03/10/22 - lundi, mardi et vendredi après-midi
- FAG - D : à partir du 07/11/22 - lundi, mardi et mercredi matin
- FAG - E : à partir du 09/11/22 - lundi, mardi et vendredi après-midi
- FAG - J : à partir du 02/12/22 - lundi, vendredi et samedi matin
- FAG - F : à partir du 06/12/22 - mardi, mercredi et vendredi soir
- FAG - G : à partir du 09/01/23 - lundi, mardi et mercredi matin
- FAG - H : à partir du 10/01/23 - mardi, mercredi et vendredi après-midi
- FAG - I : à partir du 07/02/23 - mardi, mercredi et vendredi soir
- FAG - K : à partir du 07/03/23 - mardi, jeudi et vendredi matin
- FAG - L : à partir du 27/03/23 - lundi, mardi et mercredi soir

Les cours sont donnés suivant les horaires ci-dessous :

- Matin = 9h30 à 13h
- Après-midi = 13h30 à 17h
- Soir = 18h à 21h30

## Programme

### **Cours de gestion (160h sur 16 semaines)**

- Création d'entreprise (droit)
- Comptabilité
- Gestion commerciale

- Stratégie commerciale
- Législation
- Esprit d'entreprendre
- Aspects financiers et fiscalité
- Plan financier

### **Certification**

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un certificat de connaissances de gestion de base, reconnue et homologuée par la Fédération Wallonie-Bruxelles